



COMMISSION FEMMES-MIXITE

LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL : POSITION DE LA CGT

Dans ses statuts, la Cgt s'engage à lutter contre toutes les formes de dominations et de discriminations. En 2007, l'adoption de la Charte Egalité femmes-hommes a renforcé l'engagement de notre organisation sur cet enjeu social et sociétal.

Nous sommes dans une société en mouvement, avec, à la fois, des avancées indéniables sur les droits des femmes, sur leur place dans la société, et dans le travail ; pourtant face à ses avancées nous constatons des résistances au changement, des freins persistants et s'intensifiant, contre la mise en place d'une société réellement égalitaire. Une douzaine de lois visent à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans l'emploi et le travail, mais force est de constater que la société ne s'est pas, pour autant, organisée, afin de permettre l'égalité effective.

Parmi les freins à l'égalité, il faut citer notamment les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, mais aussi les violences envers les femmes. Au fondement de ces inégalités se trouve la théorisation de rôles et de fonctions différentes pour les femmes et les hommes, qui enferment dans des identités hiérarchisées. Les violences reposent sur l'idée que les femmes sont des objets au service des désirs des hommes, et s'appuient sur les stéréotypes sexués et sexistes, véhiculés notamment dans les publicités et les médias.

La violence envers les femmes est intolérable et inacceptable, c'est la manifestation la plus aiguë des inégalités entre les femmes et les hommes. Dans « violence », il faut aussi entendre le mot « viol ». Depuis 2005, la Cgt est engagée le 25 novembre dans le cadre de la « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ». A cette occasion, nous rappelons, qu'à la CGT, nous luttons contre les violences sexistes et sexuelles au travail comme dans la vie privée. Parler de violences, englobe les violences conjugales, les mariages forcés, les mutilations sexuelles, le viol et la prostitution. **Les chiffres connus sur les réalités des violences subies par les femmes attestent que nous sommes face à un phénomène social.** Contrairement à une idée trop répandue, les violences faites aux femmes ne sont pas que des questions d'ordre privé. Cela a des conséquences sur la société, sur la vie au travail, c'est une question politique et cela nous concerne.

La prostitution est l'une des expressions les plus violentes de la domination masculine.

Quand on aborde la question du système prostitutionnel, c'est la question de la marchandisation des corps et des êtres humains qui est posée et celle d'un système de domination avec le système prostitueur. La CGT fait partie depuis longtemps de collectifs, d'associations abolitionnistes, et considère que cette activité ne saurait être considérée, ni comme un métier, ni comme une « offre de service ». La prostitution est devenue un phénomène très organisé de la mondialisation libérale, et une des formes d'oppression humaine les plus inadmissibles : dans ce système organisé, on parle de « clients », « d'industrie du sexe », de « services »...Les « clients » passent par un rapport marchand pour assouvir leur volonté de domination, dans un acte, où la personne, face à eux, n'existe pas comme une personne désirante, elle est ramenée au rang d'objet.

Trop souvent, les partisans de la prostitution mettent la question du « libre choix » en avant comme argument pour protester contre tout dispositif dissuasif ou responsabilisant. Derrière ces mots, il y a un enjeu de taille, pour l'ensemble des femmes, pour l'égalité femmes/hommes et pour le respect des droits humains : **quelle société voulons-nous ? Une société sans prostitution est-elle possible ?**

La Cgt réaffirme que la prostitution libre, cela n'existe pas. Notre lutte contre toutes les formes de dominations nous engage à une approche abolitionniste : 98 % des prostituées sont victimes de réseaux, 50 % des prostituées sont d'origine étrangère. Les pays européens qui ont une approche réglementariste (Allemagne, Pays-Bas) observent une augmentation de la prostitution des enfants, une augmentation des personnes prostituées venant des pays voisins, souvent contre leur gré, et enfin aucune amélioration des conditions sociales pour les prostituées...

D'un autre côté, les expériences abolitionnistes (Suède, Islande, Norvège) relèvent une diminution de la prostitution de rue en particulier du trafic organisé car ces « marchés » deviennent « hasardeux » pour les proxénètes (en Suède :- 50 %), la diminution du nombre de clients, donc de la demande, et cela sans augmentation des offres sur internet.

Pour la CGT, une politique publique permettant de lutter contre la prostitution est possible et nécessaire, et doit s'appuyer sur 4 piliers :

- Lutter contre les réseaux de traite et de proxénétisme, à l'échelle nationale et internationale
- Accompagner globalement les personnes prostituées, notamment en les aidant à sortir de la prostitution. Cela passe par l'abolition du délit de racolage passif, par un accompagnement social et par l'accès aux droits sociaux pour les personnes prostituées (titre de séjour, accès à l'emploi, au logement...). Cela nécessite des moyens financiers et humains conséquents.

- Renforcer l'éducation à la sexualité et la prévention, mener une campagne nationale d'information de sensibilisation sur les violences inhérentes à la prostitution.
- Responsabiliser les clients et pénaliser l'achat d'actes sexuels.

Les idées reçues autour de la prostitution sont courantes, « elle serait le plus vieux métier du monde » ! « C'est un métier comme un autre » ! » « Elles ont choisi de faire ça, et personne ne les y oblige... » ! « Cela évite aux malades sexuels de s'en prendre aux enfants... » « Qu'il est impossible de supprimer la prostitution ! ». En fait, **il s'agit d'une question de volonté politique. Ainsi pendant des siècles, la suppression de l'esclavage apparaissait impossible.**

On oublie que c'est surtout une expression de la misère !

La prostitution concerne différentes personnes et de différentes manières. Pour illustration, le phénomène de la prostitution étudiante est un phénomène émergent en France. Des salariées « cumulent » un emploi à temps partiel et une « activité » de prostituée. De jeunes homosexuels se retrouvant à la rue sans possibilité d'accueil se prostituent, ou bien des personnes transgenres, face à l'impossibilité de changer d'identité civile sans opérations obligatoires, se retrouvent sans emploi, ne pouvant plus travailler.

Quelle soit d'ordre occasionnelle, liée à la traite, ou à des proxénètes, la Cgt dénonce la prostitution et ses violences en proposant des leviers d'intervention face à ces situations. Si la lutte contre les réseaux mafieux et de proxénétisme relève d'engagement du gouvernement sur le moyen terme, **il est un domaine où les mesures de lutte contre la prostitution peuvent être immédiates : il faut agir sur le volet économique et social** : faire reculer la pauvreté et supprimer la misère sociale, la précarité, la flexibilité et les inégalités entre les femmes et les hommes : Agir pour sécuriser le travail.

Notre organisation est engagée pour construire cette société où l'égalité entre les femmes et les hommes soit réelle. **Que ce soit négocier l'égalité professionnelle dans les lieux de travail, où bien lutter contre les violences faites aux femmes, nous sommes bien dans le même combat !**

Il est important de donner à voir que la violence n'est pas une fatalité dans la société. La violence s'apprend. Par conséquent, construire une société égalitaire, non violente et non sexiste, cela est possible dès à présent.